

BULLETIN D'INSCRIPTION AU MODULE DIDACTIQUE

Votre inscription est à nous retourner **jusqu'au 1^{er} décembre 2023** :

Par courriel : coiffuresuisse-FR@upcf.ch

✂ Par courrier : **CoiffureSUISSE –canton de Fribourg**
Rue de l'Hôpital 15 /CP 592
1701 Fribourg

Titre : _____ **Entreprise :** _____
Nom : _____ **Prénom :** _____
Adresse : _____
NPA : _____ **Localité :** _____
Email : _____ **Date de naissance :** _____
Tél. portable : _____ **Tél. professionnel :** _____

Les cours de formation se dérouleront à l'EPAl, Derrière-les-Remparts 5, entre le 8 janvier 2024 et le 4 mars 2024, au total 8 lundis de 8h15 à 12h00 et de 13h00 à 17h15.

Une séance d'information aura lieu le 20 novembre 2023 à 19h00 à l'Union Patronale du Canton de Fribourg, Rue de l'Hôpital 15, à Fribourg.

Conditions générales :

Votre inscription sera validée uniquement dès la réception du 1^{er} acompte de CHF 1'000.00. Le solde (CHF 1'900.00 pour les membres / CHF 2'300.00 pour les non-membres) sera payable avant le début de votre formation, soit **avant le 15 décembre 2023**. Vous devrez prévoir un montant supplémentaire d'environ CHF 500.00 pour les frais d'inscription aux examens.

Nous attirons votre attention qu'en cas d'arrêt de la formation de votre part après le début de celle-ci, aucun montant ne sera remboursé. En cas d'annulation de votre inscription, après validation de votre inscription, un montant de CHF 600.00 sera retenu pour les frais administratifs et matériels. En cas d'annulation de l'inscription aux examens, nous nous réservons le droit de percevoir le montant de CHF 500.- pour les frais d'organisation des examens.

Par ma signature, je confirme avoir pris connaissance des conditions de participation et de paiements, les accepte et valide mon inscription.

Lieu et date :

Signature :

Documents obligatoires à joindre à votre inscription :

- ⇒ Copie de votre CFC et autres certificats
- ⇒ Copie de l'autorisation provisoire de former le cas échéant
- ⇒ CV